

# PRESTO GLACE<sup>(6)</sup>

**Vous n'avez même pas besoin de vous déplacer !**

**EN CAS D'IMPACT, VOTRE PARE-BRISE EST RÉPARÉ OU REMPLACÉ SOUS 96H MAXIMUM.** Sur simple appel téléphonique, intervention gratuite à domicile ou sur votre lieu de travail.

**+** Nettoyage intérieur de votre véhicule.

**+** Vous ne payez rien, Groupama se charge de régler le réparateur.

(6) Service soumis à conditions, réservé aux véhicules de 4 roues et moins de 3,5 t, disponible si la garantie Bris de glace est souscrite sur le contrat. En cas de remplacement du pare-brise, l'application d'une franchise dépend du contrat. En cas de bris de glace garanti par le contrat, l'assuré a la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel il souhaite recourir.

# AUTO PRESTO<sup>(5)</sup>

**Vous bénéficiez d'un véhicule de remplacement !**

**EN CAS D'INDISPONIBILITÉ DE VOTRE VÉHICULE SUITE À UN ACCIDENT, NÉCESSITANT DES RÉPARATIONS :** prêt d'un véhicule de remplacement pendant la durée de ces réparations.

**+** Vous ne payez rien, Groupama se charge de régler le réparateur.

(5) Service soumis à conditions. Pour les conditions et limites des prestations, se reporter au contrat. En cas d'accident automobile garanti par le contrat, l'assuré a la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel il souhaite recourir.

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - Siège social : 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex 383 844 693 RCS Rennes. Entreprise régie par le code des assurances - Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Adobe Stock - Réf AU SEV 2011 - 02/21

# SERVICES AUTO GROUPAMA

**Vos numéros utiles  
pour rouler en toute  
tranquillité !**



**A CONSERVER DANS VOTRE VÉHICULE**



**Groupama**  
LOIRE BRETAGNE

# ASSISTANCE<sup>(1)</sup>

DÉPANNAGE,  
REMORQUAGE, CREVAISON  
PERTE OU VOL DE CLÉS<sup>(4)</sup>

Depuis la France

**01 45 16 66 66<sup>(2)</sup>**

Depuis l'étranger

**33 1 45 16 66 66<sup>(3)</sup>**

(1) Prestations soumises à conditions. Pour les conditions et limites des prestations et options, se reporter au contrat. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par MUTUAIDE ASSISTANCE, S.A au capital de 9 590 040 euros, 8/14, avenue des Frères Lumière 94368 BRY-SUR-MARNE Cedex, 383 974 086 RCS Créteil, entreprise régie par le code des assurances. (2) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. (3) Coût variable selon l'opérateur. (4) Si option Assistance panne 0 km souscrite. Pour les conditions et limites des prestations, se reporter au contrat.

# AUTO PRESTO

RÉPARATION  
SUITE À  
ACCIDENT<sup>(5)</sup>



**0 223  
223 223**

**Dites "Sinistre Auto"**

COÛT D'UN APPEL LOCAL  
ou gratuit selon votre abonnement

(5) Service soumis à conditions.  
Pour les conditions et limites des prestations, se reporter au contrat. En cas d'accident automobile garanti par le contrat, l'assuré a la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel il souhaite recourir.

# PRESTO GLACE

BRIS DE GLACE  
IMPACT  
PARE-BRISE



**02 98  
85 54 54**

COÛT D'UN APPEL LOCAL  
ou gratuit selon votre abonnement

(6) Service soumis à conditions, réservé aux véhicules de 4 roues et moins de 3,5 t, disponible si la garantie Bris de glace est souscrite sur le contrat. En cas de remplacement du pare-brise, l'application d'une franchise dépend du contrat. En cas de bris de glace garanti par le contrat, l'assuré a la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel il souhaite recourir.